



Communiqué

du Collectif Libertaire Anti-Sexiste

contre le viol

Le viol est un acte de torture physique et mental banalisé et dont la gravité est généralement minimisée. Il est un pilier du **machisme**. Il en est aussi l'arme favorite, y compris dans les cas, plus rares, où les victimes appartiennent au genre masculin. La majorité des viols sont commis par des hommes. Même s'ils trouvent souvent des complices et des soutiens parmi les femmes, les violeurs et leurs allié-e-s sont des machistes, et ce quelles que soient leurs étiquettes idéologiques, leurs sexes et leurs genres.

La majorité des viols ne correspondent pas aux représentations fréquemment véhiculées. **Il est rare que les violeurs soient des inconnus surgissant de ruelles sombres. La plupart d'entre eux font partie de l'entourage proche de leurs victimes et la majorité des viols sont commis en famille.** Les victimes ont rarement la capacité ou la possibilité de se défendre physiquement au moment des faits en criant ou en se débattant. Certaines, du fait de leurs situations économiques, sociales, familiales et psychologiques, n'ont même pas la marge de manoeuvre suffisante pour pouvoir dire « non ». **Les violeurs n'ont pas toujours recours à la brutalité physique.** Ils opèrent souvent en exerçant une emprise et en semant le trouble dans l'esprit de leurs victimes, au moyen de la manipulation mentale, de l'intimidation, de la culpabilisation, du chantage et du marchandage. Ils utilisent parfois les privilèges dont ils bénéficient grâce à leurs positions hiérarchiques au sein des entreprises et des institutions. Certains utilisent aussi leurs privilèges économiques en payant leurs victimes pour acheter un simulacre de consentement et « avoir la conscience tranquille ».

Contrairement aux idées reçues et entretenues par les discours dominants, **être un violeur n'est pas la conséquence d'une maladie ni de pulsions incontrôlables, mais celle d'une décision consciente. L'addiction sexuelle ne conduit pas au viol si la personne qui en est atteinte n'a pas la ferme volonté de dominer et de détruire.** C'est pourquoi ces personnes passent beaucoup de temps à se masturber et/ou ont de nombreux rapports sexuels avec d'autres personnes, libres et consentantes, ce qui n'a absolument rien à voir avec le viol.

Les violeurs sont des individus responsables de leurs crimes car ils sont lucides, au moins au moment des faits. En effet, ils ne pourraient agir comme ils le font s'ils étaient délirants. Il est donc aberrant d'affirmer que les violeurs ont besoin qu'on prenne soin d'eux et qu'on leur vienne en aide. **Au contraire, ils doivent être clairement sanctionnés. Le viol est le moyen qu'ils ont choisi pour traiter des êtres comme des choses et les réduire à néant. Ils ne souffrent pas de leurs crimes, ils en jouissent.**

Comme l'indique l'Association Internationale des Victimes d'Incestes sur son site internet, **les amalgames entre violeurs et malades mentaux ou anciennes victimes de viol sont des mythes infondés.** Et même si quelques uns d'entre eux sont d'anciennes victimes, cela n'est en aucun cas une excuse car **il n'existe pas de circonstance qui mériterait d'être prise en compte ni considérée comme atténuante.** De plus, ces amalgames créent de la confusion au profit des violeurs en favorisant leur impunité, et stigmatisent d'une façon extrêmement insultante la grande majorité des personnes en souffrance psychique et des anciennes victimes de viol. **Arrivée à l'âge de 30 ans, une femme sur trois a déjà été victime d'agression sexuelle au moins une fois dans sa vie : si un tiers des femmes âgées de plus de 30 ans était des violeuses, ça se saurait...**

Celles et ceux qui défendent les violeurs ou leur cherchent des excuses ne sont pas animé-e-s par une prétendue neutralité, mais par la lâcheté, **ainsi qu'une complaisance confortable pour leur « bonne conscience », soucieuse de faire l'économie d'un positionnement clair.** Au contraire, **la seule attitude qui soit courageuse, juste et digne est fondée sur la solidarité envers les victimes de viol. Cela implique de cesser de remettre systématiquement en question leurs témoignages (les cas d'affabulation sont d'ailleurs extrêmement rares). Cela implique aussi de n'accorder aux violeurs et à leurs soutiens aucun pardon ni aucun crédit.**

Pourtant presque toujours, au sein du système judiciaire, comme au sein des familles et dans l'environnement social en général (entreprises, institutions, associations, partis politiques, etc...) **c'est au violeur, présenté comme une victime, que le bénéfice du doute est spontanément accordé.** On assiste à chaque fois plus ou moins au même scénario : **loi du silence** au nom de la « cohésion », **culpabilisation de la victime** qui est accusée de « trop parler » voir **de mentir et de se « victimiser »** avec injonction de « **dédramatiser** » et de pardonner...

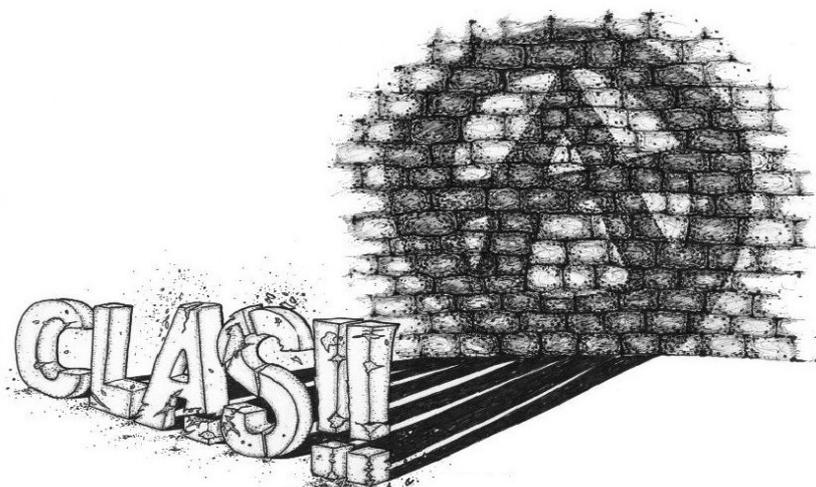
La collaboration avec le violeur est l'attitude majoritairement adoptée, notamment par certain-e-s de celles et ceux qui se déclarent hypocritement partie prenante de la lutte contre le sexisme afin de soigner leur image, leur popularité, leur « bonne conscience », leur chance de gagner les élections, etc...

Bien qu'il s'agisse d'un **crime commis très fréquemment et au sein de toutes les classes sociales** et même s'il est **le produit et l'instrument d'un système de domination**, aucune affaire de viol ne peut être qualifiée, en aucun point, de banale sans en minimiser la gravité ; l'horreur de ce que la victime a subi et les bouleversements radicaux que cela entraîne dans son existence. Cela est particulièrement vrai en ce qui concerne **les viols commis par des personnalités riches et célèbres, surtout lorsque les victimes sont économiquement et socialement vulnérabilisées par leur condition précaire de prolétaires, d'immigrées, de subalternes, de mineures, etc...** C'est dans ces affaires là que se conjuguent toutes les formes de domination (sexisme, capitalisme, racisme, etc...), assortie d'une surexposition irrespectueuse, voir calomnieuse, de la victime par les médias.

D'autre part certain-e-s politicien-ne-s instrumentalisent, à des fins de propagande, des affaires de viols suivis de meurtres largement médiatisées pour renforcer l'arsenal des lois sécuritaires en matière de récidive. Ces politicien-ne-s ne dénoncent jamais le fait que **le système judiciaire fonctionne comme si le vol, le vandalisme ou le téléchargement libre pouvaient être considérés comme des actes aussi graves et aussi condamnables que le viol, ou l'homicide.** En effet, les lois déjà en vigueur ainsi que celles que ces politicien-ne-s veulent ajouter au code pénal concernent les atteintes aux biens au même titre que les atteintes aux personnes. Leur projet n'est surtout pas de remettre en question notre **système politique et économique qui est entièrement fondé sur la confusion entre les êtres et les choses**, notamment au nom du « droit à la propriété privée », bien au contraire.

C'est pourtant ce système qui permet et autorise que des êtres soient massivement traités comme des choses, le viol en est l'un des exemples les plus graves et les plus flagrants.

**Pour toutes les victimes de viol : solidarité inconditionnelle!
Pas d'impunité pour les violeurs!**



<http://coll.lib.antisexiste.free.fr>